

2025



PROGRAMME BILAN DE COMPETENCES

Mise à jour le 20 Mars 2025



*La certification qualité a été délivrée au titre des
catégories d'actions suivantes :*

*Actions de formation
Bilan de compétences*

I. PRESENTATION

1) Pour mieux nous connaître

Un besoin de faire un point sur votre carrière ? Clarifier un projet professionnel ou en étudier sa faisabilité ?

Le Bilan de Compétences est une démarche qui a pour objectif de vous permettre de bâtir un projet professionnel à court, moyen ou long terme et d'y inclure peut-être un projet de formation.

CLEVERWAY s'est spécialisé dans le coaching et l'accompagnement de bénéficiaires en bilan de compétences. Nous nous appuyons sur l'analyse de votre histoire, sur l'examen de vos expériences professionnelles, sur l'évaluation de vos acquis liés au travail, à la formation, aux activités sociales, sur le repérage de vos aptitudes, de vos connaissances, de vos ressources personnelles, en tenant compte de vos goûts, de vos aspirations et de vos choix dans la vie.

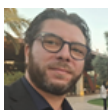
2) Nos consultants en bilans de compétences



Thierry BENSOUSSAN, consultant spécialisé en bilan de compétences. Son expérience de plus de 15 ans en tant que recruteur lui permet de vous diriger vers les métiers à fort potentiel et de vous accompagner dans cet emploi ou ce projet.



Gwenaëlle KAHN, consultante certifiée en bilan de compétences, elle place l'humain à la première place. Sa devise : « Aider les autres ce n'est pas un métier, mais une vocation ».



Eric HOLCZER consultant en bilan de compétences. Son expertise de plus de 20 ans dans le recrutement lui permet d'analyser profondément la personnalité et les motivations profondes pour les orienter vers des pistes professionnelles adaptées.



Magalie JOSSE, consultante en bilan de compétences & formatrice RH.



Laura BALLO, entrepreneuse, formatrice, conférencière et autrice de livres sur le développement personnel. Consultante certifiée en bilan de compétences avec une spécialisation sur les profils atypiques.

PROGRAMME DU BILAN DE COMPÉTENCES



 **Durée** : 24 heures dont 14 heures d'entretien en distanciel ou en présentiel

 **Prérequis** : 6 mois d'activité professionnelle

 **Tarifs** :
2 400€ en distanciel
3 000€ en présentiel

Objectifs pédagogiques :

- Explorer le parcours professionnel antérieur à la date de la prestation et formuler un ou plusieurs projets professionnels réalistes.
- Etablir une analyse factuelle du parcours professionnel (formations, expériences, compétences)
- Identifier les axes forts de sa personnalité professionnelle
- Situer ses propres systèmes de valeur au regard des évolutions du monde du travail
- Identifier et évaluer ses centres d'intérêt professionnels
- Définir ou confirmer ses domaines d'activité potentiels
- Définir ou confirmer un ou plusieurs projets professionnels



Moyens pédagogiques :

- Relecture de parcours (Autobiographie Raisonnée ou Profil Expérientiel),
- Inventaire des compétences (méthode du portfolio),
- Exercices sur les valeurs professionnelles, repérage et analyse des ressources et contrainte professionnelles,
- Tableau des expériences professionnelles (analyse sur les postes occupés par tâches, réalisations...),
- Test de personnalité, CCTI ;
- Enquête métier (documentation et mise en relation avec des personnes ressources),
- Elaboration du plan d'action (rétroplanning, méthodologie de projet, etc.),
- Document de synthèse finale.
- Entretien de suivi à 6 mois.

Les actions permettant de réaliser un bilan de compétences ont pour objet de « Permettre à des travailleurs d'analyser leurs compétences professionnelles et personnelles ainsi que leurs aptitudes et leurs motivations afin de définir un projet professionnel et, le cas échéant, un projet de formation » (art.L.900-2 du code du travail).

Le bilan de compétences se déroule en trois phases (art. R.990-1 du code du travail) :

I. Une phase préliminaire qui a pour objet :

- De confirmer l'engagement du bénéficiaire dans sa démarche ;
- De définir et d'analyser la nature de ses besoins ;
- De l'informer des conditions de déroulement du bilan de compétences, ainsi que des méthodes et techniques mises en œuvre.
- De définir les objectifs du bénéficiaire. – D'établir un calendrier de rendez-vous.

II. Une phase d'investigation permettant au bénéficiaire :

- D'analyser ses motivations et intérêts professionnels et personnels ;
- D'identifier ses compétences et aptitudes professionnelles et personnelles et, le cas échéant, d'évaluer ses connaissances générales ;
- De déterminer ses possibilités d'évolution professionnelle au travers d'une recherche ciblée sur les projets
- Mise en évidence des éléments constitutifs du projet et de ses conditions de réussite. De construire un plan d'actions et d'identifier un échéancier.
- D'élaborer un argumentaire et une feuille de route.

III. Une phase de conclusion qui par la voie d'entretiens personnalisés, permet au bénéficiaire :

- De prendre connaissance des résultats détaillés de la phase d'investigation
- De recenser les facteurs susceptibles de favoriser ou non la réalisation d'un projet professionnel et, le cas échéant, d'un projet de formation
- De prévoir les principales étapes de la mise en œuvre de ce projet.
- A la fin du bilan, le bénéficiaire, grâce aux documents de travail (fiches et supports), se créer un portefeuille de compétences.
- Tous les résultats des outils et indicateurs, sont interprétés et explicités en toute confidentialité. – Le projet professionnel est détaillé dans son ensemble, tant au niveau des modalités d'obtention du diplôme, par une VAP 85, une VAE ou une entrée en formation, ses pré-requis, son financement, le lieu, la durée, le prix et dans tous les cas, toutes informations nécessaires à la réalisation du projet professionnel. – les préparations aux concours, leurs niveaux d'entrée, les dates d'examens et formations.
- Cette phase de conclusion se termine par la présentation, au bénéficiaire, du document de synthèse prévu par l'article L900-4-1.

Témoignages clients

(Commentaires relevés sur les questionnaires d'évaluation à chaud)

« Après un licenciement, j'ai fait un bilan de compétences. J'ai été accompagné par une personne très compréhensive, mais surtout très à l'écoute. Grâce aux tests de personnalité intéressants à faire, j'en ai appris plus sur mes points forts et mes points faibles. Je suis un peu plus optimiste quant à mon avenir professionnel. Merci à vous. » Françoise BRET

« J'ai eu la chance d'être accompagnée pendant plusieurs mois par un coach qui a été à mon écoute avec une bonne compréhension de mes problématiques et besoins. [...]. Des solutions professionnelles ont été étudiées lors du parcours ce qui me permet aujourd'hui d'envisager un avenir plus serein. Je recommande vivement cet organisme. » Marie-Andrée DESILLE

« CLEVERWAY m'a accompagné pour la réalisation d'un bilan de compétences. Je recommande vivement de faire ce bilan professionnel à toutes les personnes qui ont besoin de faire un point sur leurs carrières. CLEVERWAY vous dresse un portrait de vos qualités professionnelles mais aussi personnelles. Les tests proposés sont très intéressants et révèlent votre personnalité. Bravo à vous et surtout un GRAND MERCI ! » Christine BARRIERE